

Berne et Hauteville, 3 août 1990

Chère consoeur, cher confrère,

Tchernobyl fut une catastrophe. Notre confrère Paul-Emile Dentan l'admet. Mais il en souligne aussi la cause. Un rappel fort utile à quelques semaines de la votation du 23 septembre.

Roger Delapierre évoque pour sa part l'impasse à laquelle conduirait l'acceptation des initiatives antinucléaires.

Dans un troisième article à votre libre disposition, Joseph Duquesne dénonce les effets pervers d'un moratoire ancré dans la Constitution.

Je souhaite vivement que cet envoi vous soit utile et je vous présente, chère consoeur, cher confrère, mes cordiaux messages.

Raymond Gremaud



Annexes: 3 articles

MORATOIRE TROMPEUR

Comment serions-nous crédibles, alors que nous voulons être les gardiens de l'écologie en Europe, si nous remplaçons une énergie propre par une énergie polluante ? Tel et bien l'enjeu majeur des votations populaires du 23 septembre prochain consacrées au maintien ou non de l'option nucléaire en Suisse.

Le nucléaire en Suisse ? Une partie somme toute infime du parc mondial, puisque notre pays ne compte en tout et pour tout que cinq centrales nucléaires, un chiffre qu'il faut comparer avec les 242 installations du continent et les 424 qui fleurissent sur la planète. Partie infime donc, mais partie de qualité qui se distingue par une technologie avancée, un excellent état des composants mécaniques et électriques, une formation poussée des techniciens, une surveillance suivie des installations, bref, une sécurité maximale.

Parce que les responsables politiques l'ont voulu, le risque d'accident est, dans le nucléaire suisse, beaucoup plus faible que pour la plupart des activités industrielles, du même ordre en fait que celui représenté par la chute des météorites. Rejeter le nucléaire pour des questions de sécurité, c'est en toute logique aussi exiger la fin des barrages géants, des usines chimiques et des transports aériens. Brandir le spectre de Tchernobyl - une usine construite et gérée selon des critères totalement différents de ceux qui sont en vigueur en Suisse - ne change rien à cette réalité.

Le nucléaire en Suisse ? C'est 40 % au moins de la production d'électricité. Hypothéquer cette part, ce serait, même les écologistes l'admettent, se placer devant un cruel dilemme. On devrait soit importer cette part - solution hypocrite et fragile, car c'est la France nucléaire qui tiendrait alors le couteau par le manche - , soit la produire en polluant, ou encore passer le corset aux particuliers et aux entreprises, c'est-à-dire concrètement parlant, ouvrir la porte au rationnement et au chômage. Doit-on rappeler qu'en Suède, pays qui se mord déjà les doigts d'avoir abandonné l'option nucléaire, ce sont les syndicats qui sont à la pointe du combat pour un retour au réalisme ?

Le nucléaire en Suisse ? Il y a deux façons de le tuer: soit de la manière forte, en acceptant l'initiative "pour un abandon progressif de l'énergie nucléaire", soit d'une façon plus déguisée en acceptant l'initiative du moratoire. Celle-ci veut en principe seulement repousser de dix ans toute décision en la matière, et peut donner l'illusion rassurante de permettre l'ouverture d'une sage pause de réflexion.

Danger! Car imposée par les manifestations de rue en dépit de votes populaires favorables au nucléaire, la pause règne bel et bien déjà dans les faits: le renoncement à Kaiseraugst en est la preuve. Elle durera jusqu'à ce que la pénurie qui s'annonce à l'horizon (la balance électrique favorable à la Suisse se réduit d'année en année) se traduise par des hausses de tarifs ou par quelque autre désagrément tangible (pannes répétées du genre de celles qu'ont récemment connues Neuchâtel et Genève, par exemple). A ce moment , avec le retard pris, on sera heureux de ne pas connaître d'entrave juridique insurmontable pour redémarrer en souplesse, avec des professionnels compétents qui n'auront pas été totalement démotivés.

Joseph Duquesne

DEUX MI-SOEURS DANS LE MEME SAC

Le 23 septembre, les citoyens se prononceront sur deux initiatives constitutionnelles qui ont un point commun: leurs auteurs s'en prennent à l'électricité produite par fission de l'atome.

D'après la première, pendant dix ans l'Etat ne devrait plus accorder d'autorisation pour de nouvelles installations nucléaires. La seconde est encore plus impérative, puisque l'interdiction serait définitive; elle excluerait également toute installation de production autre qui toucherait aux éléments de nos sites; l'initiative obligerait la Confédération de pourvoir elle-même à des économies et à une meilleure utilisation de l'électricité; enfin - ce qu'elle fait déjà sans nouvel article constitutionnel - elle encouragerait la recherche, le développement et l'exploitation d'installations dites "respectueuses de notre milieu vital".

En fait, les partisans des deux initiatives se rejoignent sur un chemin conduisant au même but: mettre fin aux sources d'au moins 40 % de l'énergie électrique de notre pays.

Tout le monde, chez nous, approuve évidemment le désir sinon la volonté de faire des économies d'énergie, de l'utiliser plus rationnellement, de protéger l'environnement et de faire appel aux sources énergétiques non-polluantes, comme l'est du reste le "nucléaire". Mais les opposants à ces deux initiatives ont les pieds sur terre et la tête solidement plantée sur les épaules. En effet, l'augmentation constante de la consommation d'énergie est une réalité qu'on ne peut écarter, même avec la production industrielle actuelle toujours plus économique.

Aucune source d'énergie renouvelable ne peut satisfaire cette croissance; du reste l'exploitation de chacune, qu'il s'agisse de l'eau, du soleil, du vent etc. présente des inconvénients, y-compris pour l'environnement. Pour des raisons propres à notre pays: topographie, climat et autres, elles ne peuvent désormais nous valoir que des compléments ponctuels. Les cours d'eau fournissant 62 % de notre production électrique sont déjà presque entièrement exploités, les écologistes s'opposant à de nouveaux projets comme celui d'Hydro-Rhône S.A.

Minimisant les conséquences économiques et sociales d'une gestion énergétique étouffant la consommation, les détracteurs du "nucléaire" formulent des hypothèses sans option fiable pour combler les lacunes déjà actuelles de notre approvisionnement indigène. Or, singulièrement l'électricité que nous devons acheter à l'étranger, notamment pour compenser le déficit de notre production hivernale, est en bonne partie produite par les centrales nucléaires des pays qui nous entourent, voire même installées à proximité de la frontière suisse.

Pouvons-nous accroître encore cette dépendance sans garanties de la part de nos fournisseurs ? Et pouvons-nous hypocritement faire prendre à nos voisins des risques - du reste minimes - que nous-mêmes ne voudrions plus assumer ?

Roger Delapierre

Initiatives antinucléaires
JOUER SUR LA PEUR

Tchernobyl fut une catastrophe, personne ne le nie. Des ingénieurs venus de Moscou avaient voulu voir comment arrêter la centrale en bloquant tous les systèmes de sécurité, en violation de toutes les consignes. Une série de contre-ordres ont provoqué une augmentation de puissance de cent fois la valeur maximale, alors que la température du combustible a atteint 2000 degrés.

De plus Tchernobyl n'avait pas d'enceinte de confinement, comme toutes les centrales occidentales, et son système d'arrêt d'urgence était beaucoup trop lent: 17 secondes. L'arrêt de la réaction en chaîne est beaucoup plus rapide en Occident. En 1976 déjà, des ingénieurs britanniques avaient prévenu les Soviétiques que leurs réacteurs étaient totalement incompatibles avec les critères occidentaux de sécurité nucléaire. Aussi Tchernobyl a-t-elle révélé les défaillances à l'Est, pas à l'Ouest, malgré ce que veut nous faire croire une campagne d'affichage sauvage et mensongère organisée par les partisans des initiatives.

Jouant sur la peur de l'irradiation, ils affirment sans preuves que "toute surdose est une overdose". Selon les récents calculs effectués par l'Office fédéral de la Santé publique, l'irradiation supplémentaire subie par la population suisse est d'un demi millisievert au maximum. Cette dose correspond à un demi pour cent de la dose moyenne d'origine naturelle absorbée par un individu pendant toute sa vie, laquelle est d'environ 100 millisievert. Cette "surdose" correspond, en d'autres termes, à trois semaines de vacances supplémentaires dans les Alpes.

Les deux initiatives proposées au vote populaire le 23 septembre - moratoire et abandon progressif du nucléaire - visent le même but: l'élimination de l'énergie nucléaire en Suisse, qui produit 40 % de notre électricité. S'il faut encourager les recherches sur les autres énergies, il serait insensé de se priver d'une source d'énergie non-polluante et nécessaire à la marche économique de notre pays.

400 centrales fonctionnent en Occident sans problèmes. Les nôtres aussi. Un "non" résolu dans l'urne le 23 septembre est la seule réponse logique à des initiatives construites sur l'illogisme.

Paul-Emile Dentan